



DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX LEGISLATIFS

toussaints@pfbw.be
europe@pfbw.be
Tél. : 02/506.38.22

**DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES
AUX PARLEMENTS NATIONAUX ET ACTUALITES EUROPEENNES**

Du 1^{er} février au 28 février

1. DOCUMENTS TRANSMIS PAR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES AUX PARLEMENTS NATIONAUX

a. Documents législatifs soumis au contrôle de subsidiarité et de proportionnalité

Néant.

b. Documents de consultation

Néant.

2. ACTUALITES JUDICIAIRES

Néant.

3. DIVERS

Droits d'auteur: des licences paneuropéennes pour les services de musique en ligne

De nouvelles dispositions relatives aux droits d'auteur, adoptées par le Parlement, faciliteront l'octroi de licences pour l'utilisation d'œuvres musicales en ligne dans l'Union européenne. Cette législation, objet d'un accord avec le Conseil, devrait stimuler la création des services de musique en ligne pour les consommateurs et garantir une meilleure protection et un paiement rapide des droits d'auteur.

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2012/0180%28COD%29&l=FR>

Le Conseil se penche sur l'éducation: investir dans les compétences

Les ministres de l'éducation de l'UE ont adopté, à l'appui du Semestre européen 2014, des conclusions intitulées "Une éducation et une formation efficaces et innovantes pour investir dans les compétences". Les ministres ont souligné que les systèmes d'éducation et de formation de l'UE devraient jouer un rôle fondamental pour s'assurer que les jeunes et les adultes peu qualifiés acquièrent des compétences qui correspondent aux besoins du marché du travail actuel. En vue d'accroître la visibilité de l'éducation et de la formation dans le **Semestre européen 2014**, le Conseil a convenu de s'attacher en priorité à:

- faciliter les investissements à long terme dans la modernisation de l'enseignement et de la formation et dans le développement des compétences
- doter les personnes de compétences accrues et mieux adaptées, dans tous les groupes d'âge
- faciliter la transition entre l'école et le travail, notamment en promouvant les systèmes de formation en milieu professionnel
- continuer de moderniser et d'améliorer les méthodes éducatives et saisir pleinement les possibilités offertes par l'apprentissage numérique.

Dans ses conclusions, le Conseil invite les États membres à adopter, en matière d'éducation et de formation, des politiques efficaces et inclusives qui prennent dûment en compte les besoins des apprenant issus de milieux défavorisés et à intégrer des formes d'apprentissage numérique dans l'enseignement général. Les conclusions constituent une première réponse aux aspects éducatifs de l'examen annuel de la croissance pour 2014, qui lance le Semestre européen, et aux conclusions des deux enquêtes réalisées récemment par l'OCDE: PISA et PIAAC.

<http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&t=PDF&gc=true&sc=false&f=ST%206285%202014%20REV%201>

Directive Tabac: le Parlement veut décourager les jeunes de fumer

Un projet législatif, visant à rendre les produits du tabac moins attrayants pour les jeunes, a été adopté. Le texte, objet d'un accord informel avec les ministres de l'UE, impose des alertes visuelles sur 65% de la surface des paquets. Les cigarettes électroniques seraient réglementées soit comme des médicaments si elles permettent d'arrêter de fumer soit comme des produits du tabac.

<http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2012/0366%28COD%29&l=FR>